



CHARTRE PASSIONNÉ MANS GRAVEL 02/2025

ET DROITS A L'IMAGE

Passionné Mans Gravel est une association sportive ayant pour objectifs de :

- Partager sa passion pour le vélo et le voyage à vélo sans contraintes ni chronomètre mais de façon sportive.
- Découvrir et faire découvrir de nouveaux territoires proches de chez soi ou plus lointains parfois.
- Découvrir et faire découvrir le patrimoine naturel, historique, culturel, architectural et gastronomique à travers ses acteurs locaux et producteurs.
- Préparer et organiser des évènements Gravel.
- S'ouvrir à toutes et tous quelle que soit sa pratique, son niveau et son handicap.

Les valeurs de l'association sont :

- Passion
- Partage
- Bienveillance
- ...et Gourmandise 😊 car nous sommes gourmands de belles traces et de produits locaux

Les Membres : à 02/2025, l'association compte 53 membres, 14 femmes, 1 non binaire et 39 hommes. De 15 à 68 ans. 9 membres siègent au Bureau.

Le bureau

 <p>Hugues Grenon Président, Coordination, Communication, Relations partenaires, Budget, Secrétariat Conseiller en Prévention Expert, OPPBT Chroniqueur magazine Bike Café</p>	 <p>Eric Guzman Trésorier Comptabilité Gestion plate-forme inscription Secrétariat Animation de l'association Directeur Investissements Industriels, GKN</p>	 <p>Sabine Barrat Création du site et Webmaster Maître de conférences en informatique à l'Université de Tours Chroniqueuse Bike Café</p>	 <p>Daniel Menant Animation de l'association Relations partenaires Secrétariat Parcours Retraité, responsable SAV Concessionnaire DAF</p>	 <p>Romain Galpin Animation de l'association Ravitaillements Gérant de l'atelier vélo TheGreenBike</p>
 <p>Clément Chapillon Parcours Gravel Sarthe Tour Réfèrent Sourds Animation de l'association Professeur Certifié de Langue des Signes</p>	 <p>Nathalie Marin Chapillon Animation de l'association Réfèrent Handicaps Professeur spécialisé pour les élèves Sourds</p>	 <p>Laure Joye Animation de l'association Design Artisan Savonnerie Adorée</p>	 <p>Nicolas Bonnet Animation de l'association Communication Design Gérant Birds for Design</p>	

Passionné Mans Gravel, 10 impasse du Rancher 72220 TELOCHÉ
passionnemansgravel@outlook.fr
Siret 922 447 487 00013



Sorties Membres :

Passionné Mans Gravel n'a pas vocation à fonctionner comme un club traditionnel avec des sorties calées sur des jours et heures précis et récurrents. L'association n'est affiliée à aucune Fédération. L'objectif est de rouler selon ses envies, disponibilités et affinités. On attend tout le monde. Les propositions de sortie de tous les membres sont les bienvenues et encouragées pour, par exemple, faire découvrir leur coin et leurs traces.

Cependant, une sortie mensuelle tous les premiers dimanches du mois sera proposée par l'association avec un capitaine de route.

Et certains mercredis soir un ride sera proposé également.

Ces sorties seront proposées via deux groupes Whatsapp dédiés.

Point sécurité :

Les sorties ne pourront en aucun cas se faire en peloton supérieur à **6 personnes maximum** impérativement pour des questions de sécurité et de convivialité. Les cyclistes devront respecter [les règles de circulation en vigueur des cyclistes](#). Le respect du Code de la route est impératif (arrêt au feu rouge, au stop, équipements obligatoires...).

Lorsque le groupe de 6 maximum sort d'un chemin pour emprunter une route ouverte à la circulation, il devra impérativement rester groupé et non éparpillé et circuler selon les règles en vigueur (deux de fronts ou file indienne selon les cas).

Si le groupe au départ est plus important que 6 personnes, il devra être scindé en plusieurs groupes inférieurs ou égaux à 6 personnes. Les groupes seront espacés de plusieurs centaines de mètres. Et pourront se rejoindre si besoin à un point déterminé pour s'arrêter (boulangerie, point d'intérêt, bar...) puis reprendront leur route selon les mêmes règles.

Un capitaine de route sera nommé pour rappeler ces règles incontournables avant et pendant la sortie si besoin.

Public :

Majeurs et mineurs à partir de 14 ans acceptés, accompagnés systématiquement par un des parents uniquement.

Ouvert à tout type de vélo, de préférence des gravels, excepté les vélos à assistance électrique.

Préceptes de Passionné Mans Gravel :

- * Respectueux de la nature, je ne laisse aucune trace de mon passage
- * Peu importe la monture et le niveau pourvu qu'on ait l'ivresse
- * Je roule avec et j'accueille tout le monde sans aucune différence de niveau, pratique, âge, sexe ou handicap
- * Je suis curieux et partage mes traces et bons plans

Passionné Mans Gravel, 10 impasse du Rancher 72220 TELOCHÉ

passionnemansgravel@outlook.fr

Siret 922 447 487 00013



- * Je respecte et suis bienveillant avec tous mes camarades et les personnes croisées sur les routes et chemins
- * Je respecte le code de la route
- * En randonnée, on part et on revient ensemble
- * La liberté prime : pas de contraintes ni de jugements
- * Bon vivant, j'apprécie de m'arrêter pour une pause-café ou une pause boulangerie
- * Je m'investis dans le fonctionnement de l'association pour la faire vivre et l'animer

L'adhésion :

Son montant est fixé à 30 € pour les adultes et 25 € pour les mineurs de +de 14 ans et comprend :

- Le partage de sorties gravel et bikepacking
- Un T-shirt de l'association pour les nouveaux adhérents.
- Une réduction sur chaque évènement organisé par l'association : évènement à la journée, conférences, ateliers...
- Pour les renouvellements 2025/2026, nous proposons de reverser une partie de l'adhésion (10 € environ) pour participer à l'acquisition future d'un tandem pour emmener des personnes malvoyantes ou aveugles en randonnée et pouvoir participer à nos évènements.

Elle est valable pour une durée d'un an à compter de sa souscription.

Modalités d'adhésion à l'association :

- Questionnaire de santé majeur ou mineur à valider lors de l'adhésion ou lors du renouvellement. Si une ou plusieurs réponses OUI aux questionnaires, consultation de votre médecin et fourniture exigée d'un certificat médical daté de moins d'un an de non-contre-indication à la pratique du cyclisme.

- Droits à l'image : l'acceptation d'un droit à l'image sera jointe à l'inscription.

L'Assemblée Générale, à laquelle les membres actifs sont invités, a lieu une fois par an en début d'année.

Assurances :








L'association est assurée en Responsabilité Civile auprès de la compagnie MMA Perrotel à Ecommoy. Chacun doit également s'assurer au titre de sa propre Responsabilité Civile. L'association a également souscrit une petite assurance corporelle pour chacun (infos et conditions disponibles auprès du Bureau).

Si vous désirez en souscrire une plus importante, vous pouvez la souscrire en option auprès de notre partenaire spécialisé [Assur Connect](#) pour la somme de 30 € par an.

Toutes les informations et adhésion en direct sur [Assur Connect](#)



Cette assurance comprend :

-  Frais de secours et frais de sauvetage.
-  Assistance rapatriement.
-  Couverture en cas de dommage causé à un tiers.
-  Frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques.
-  Assurance décès et invalidité.
-  Aménagement du domicile et du véhicule en cas d'accident.
-  Valable dans le monde entier.

Ce produit est éligible pour tous les résidents des pays membres de l'Union Européenne qui ont moins de 70 ans.

[Retrouvez les CG du produit](#)

Assur Connect propose également une assurance en cas de casse ou casse/vol de votre vélo.
Informations et adhésion sur [Beprotekt](#)

Contacts Association :

Les contacts se font par mail passionnemansgravel@outlook.fr ou téléphone : 06 63 23 86 02
Site web : <https://www.passionnemansgravel.fr/>

Droits à l'image

J'autorise expressément les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et media à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'événement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.